



CLOS | APPEL À CANDIDATURES - MARCHÉ PROVENÇAL TERMINAUX CROISIÈRE

APPEL A CANDIDATURE SAISON 2019 CLOS

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, concessionnaire des Ports de la Rade de Toulon (Toulon Côte d'Azur et Le Môle), organise à chaque escale croisière un **marché artisanal** au sein de son Terminal croisière de La Seyne-sur-Mer (site du Môle d'armement).

A ce titre, la CCI du Var sélectionne des artisans, producteurs et artistes pour animer ce marché et proposer des produits à la vente. Son objectif est de **valoriser l'artisanat local** auprès des passagers et membres d'équipage et de favoriser une **ambiance chaleureuse et authentique**.

En 2019, la Rade de Toulon accueillera 78 paquebots pour environ 135 084 passagers attendus (31 escales au Môle à La Seyne-sur-Mer à compter du 27 mars, 47 escales au port de Toulon Côte d'Azur).

Les produits présentés doivent être conformes à la législation française en vigueur et doivent être exclusivement d'origine (produits ou créés) « Var » et/ou « Provence ».

Aucune revente, aucun article d'importation, de revente locale ou de produit industriel n'est autorisé.

>> Je souhaite candidater pour proposer mes produits sur le marché provençal du Terminal croisière Toulon Côte d'Azur

[Télécharger le dossier de consultation pour le Terminal Croisière Toulon Côte d'Azur](#)

[Télécharger le règlement intérieur du Terminal Toulon Côte d'Azur](#)

>> Je souhaite candidater pour proposer mes produits sur le marché provençal du Terminal croisière du Môle à La Seyne-sur-Mer

[Télécharger le dossier de consultation pour le Terminal Croisière du Môle à La Seyne-sur-Mer](#)

[Télécharger le règlement intérieur du terminal du Môle à La Seyne-sur-Mer](#)

Date limite de remise ou d'adressage des dossiers par le candidat : LUNDI 18 FEVRIER 2019 à 12H00

Pour toute question relative à la présente consultation, vous pouvez adresser une demande par mail à : manon.robort@var.cci.fr ou sophie.aylies@var.cci.fr

